



Réunion du Conseil d'Administration

du 2 décembre 2014

Présents : Yves Salesse, Gaël Raballand, Pascal Lapkine, Patrick Fontenelle, Chantal Mora-Tâche.

Excusées : Séverine Rivière, Magali Margot

Invités : Pascal Teillet, Alain Meyer, Catherine Bichard

Ouverture de la séance : 20h01

ORDRE DU JOUR

I - Préparation de l'A. G. de janvier 2015

Rapport moral
Rapport financier
Rapport des commissions
Candidatures

II - Stages B.E.

III - Trésorerie

IV - Championnats de Vendée salle

Quotas
Participation au club organisateur
Remboursement des jeunes....

V - Mécénat

Crédit mutuel

VI - Commission Parcours

Championnats de Ligue
Financement

VII - Bilan Championnats de France Handisport juin 2014

VIII - Assurance matériel du Comité

IX - Subventions

X - Aides aux clubs

XI - Questions diverses

Réservation du matériel

Courriers

Arcs du Comité

I Préparation de l'assemblée générale 2015

Préparer quelques mots, suite au décès de Marcelle Bonnin Guerin et aux remerciements de sa famille.

Nous sommes obligés de déplacer l'A.G. (initialement prévue au 16 janvier) faute de salle disponible.

Elle aura lieu le samedi 17 janvier à 20h00 dans la salle du Littoral.

Pascal et Yves préparent ensemble le rapport moral et le rapport d'activité et annoncent la passation des pouvoirs.

Gaël voit Lydie qui était pressentie pour la vérification des comptes et s'occupe du pot de clôture.

Chantal s'assure des documents à envoyer aux présidents de clubs et prépare tous les documents administratifs nécessaires au bon déroulement de l'A.G.

Les médaillés des Championnats de France seront nommés et récompensés lors de l'A.G.

II Stages B.E.

Intervention de Catherine Bichard, pour instaurer des entraînements dans les clubs de Vendée. Catherine prépare une trame qui servira à construire un partenariat avec le Comité. Elle planche sur plusieurs propositions et sollicitera les entraîneurs. La date qui avait été retenue pour une réunion étant un peu lointaine (mars 2015), Catherine vérifie sur son planning, pour essayer de l'avancer.

Maintien des stages de Noël, penser aussi aux adultes.

Le Comité se doit d'être présent pour développer le Tir à l'arc en compétition.

III Trésorerie

Fin octobre, il y avait 2592 euros en caisse et 9235 euros sur le livret.

Quelques locations de ciblisme devraient rentrer d'ici une semaine.

Les aides aux archers qui ont été aux championnats de France individuel devraient être versées avant le 31 décembre.

IV Championnats de Vendée

Merci au club de Pouzauges de bien vouloir les accueillir. Il y aura 26 cibles soit 104 archers. Les informations (cuts, cibles...) seront données au club, afin qu'il établisse le mandat conformément au cahier des charges.

Il faut noter que le cahier des charges devra subir un rafraichissement important qui devra prendre en compte l'évolution des clubs et du Comité.

Les coaches doivent être clairement identifiés par un badge fourni par le Comité et à retirer auprès du greffe (1 coach / 4 archers, 2 coaches maxi par club).

Vérifier que Pouzauges possède bien des « scoreurs ».

V Mécénat

Pascal a rendez-vous avec le Crédit Mutuel mi-décembre pour finaliser le dossier.

Pour l'A.G., préparer le budget prévisionnel, devis, photos, et plan de financement pour le 3D.

VI Commission Parcours

Elle se réunira la semaine prochaine.

Concours indoor le 28 février 2015 en nocturne à Saint Etienne de mer Morte.

Concours support des championnats de Vendée 3D aux Sables d'Olonne le 22 mars 2015.

Championnats de Ligue le 28 juin 2015.

La commission Parcours demandera au Comité de subventionner les feuilles de marque (210 €)

VII Bilan Championnats de France Handisport

Les membres du bureau du Comité estiment que le compte-rendu fourni ne reflète pas vraiment la réalité. Le bilan financier manque de clarté et il n'y a aucun justificatif. Il en ressort des incohérences qui remettent en cause la véracité de ce bilan. A suivre.

VIII Assurance du Matériel mutualisé

Devis de la MAIF : 196.56 € par an et le partage du local avec le club du Beignon ne pose aucun souci. Chantal réunit les pièces manquantes et boucle le dossier.

IX Subventions

Yves transmet un courrier du conseil Général, invitations.

Il rappelle qu'il y a peu de temps entre l'information sur les subventions (au niveau du CNDS) et le retour du dossier. Il faut donc être vigilant et se réunir pour un premier jet avant de compléter le dossier qui est à télécharger.

X Aides aux clubs

Fontenay demande une aide pour l'achat de cibles campagne. Demande refusée, les droits sont les mêmes pour tous les clubs pour l'organisation des Championnats de Vendée, salle, Fita, Fédéral, campagne (voir cahier des charges).

Aizenay demande une aide pour la formation de 4 entraîneurs.

Nous rappelons que la dotation aux clubs dans le budget prévisionnel de n'est que de 2000 €. Nous rappelons également que les subventions qui nous sont accordées réduisent tous les ans un peu plus.

Enfin, nous rappelons aux clubs, conformément à la réunion de bureau du 7 décembre 2010 que :

« Pour que le Comité puisse prendre en charge les frais inhérents aux formations d'arbitres et d'entraîneurs, il est demandé à chaque club de nous faire part du nombre de personnes désireuses de suivre la formation d'arbitre ou d'entraîneur la saison prochaine afin que celles-ci soient comptabilisées dans la demande de subvention qui sera faite auprès du CNDS, et ceci le plus tôt possible ou au plus tard lors de l'Assemblée Générale. »

Nous ne pouvons pas répondre favorablement au club d'Aizenay, dans la mesure où il n'a pas été fait de demande et que par ailleurs, dans les 2000 € de budgétisés, sont comprises les aides aux sélectionnés aux championnats de France, les médaillés individuels et les formations pour les autres clubs qui en ont fait la demande. Ce n'est pas un refus définitif, mais il faudra étaler les formations dans le temps.

En conclusion : pour cette année, seront satisfaites en priorité les sélectionnés et médaillés aux Championnats de France. Le solde des 2000 € sera ensuite réparti équitablement entre les clubs qui ont fait une demande pour la formation d'arbitre et/ou d'entraîneur.

Nous rappelons aux clubs, qu'ils doivent respecter la procédure ci-dessus (en italique).

XI Questions diverses

La réservation du matériel se passe plutôt bien. Quelques modifications à prévoir sur le bon pour qu'il soit à jour et plus complet.

Patrick prend en charge les arcs du Comité et Sandrine de chez Audureau se propose d'être un point relais pour récupérer les arcs.

Fin de séance : Minuit

Le Président,



La secrétaire Générale,

